**AVANT-PROJET DE RAPPORT DE LA 8e SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES (MOP8)**

**DE L’ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D’EAU MIGRATEURS D’AFRIQUE-EURASIE (AEWA),**

**26–30 SEPTEMBRE 2022, BUDAPEST, HONGRIE**

**AVANT-PROJET DE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL 2**

**QUESTIONS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES**

1. Le groupe de travail s’est réuni le 27 septembre de 16h30 à 18h05. Il était présidé par le Royaume Uni, représenté par M. Simon Mackown, l’Ouganda faisant office de vice-président, avec le soutien du Secrétaire exécutif et du Spécialiste de l’administration de l’Unité de gestion administrative et financière – PNUE/Famille CMS.

2. Sur l’invitation du **Président**, les Parties ont confirmé que le groupe de travail se réunirait en session ouverte, en la présence d’observateurs.

3. Le **Président** propose que cette première session se limite aux déclarations initiales et aux indications des positions des Parties concernant la gamme de scénarios budgétaires contenus dans le document AEWA/MOP 8.39 Corr. 1 *Projet de budget pour 2023 – 2025*. Il fait remarquer que ces scénarios ont déjà été présentés en séance plénière par le Secrétaire exécutif.

4. Le **Président** fait observer que le Secrétariat est déjà soumis à une pression importante et qu’il ne sera pas possible pour le Secrétariat de fournir les résultats de conservation que les Parties souhaitent obtenir au cours de la prochaine période triennale sans une augmentation des ressources. Les exigences envers le Secrétariat et le Comité technique sont élevées, et il semble actuellement y avoir un fossé entre d’une part, les ambitions et d’autre part, ce qui peut être réalisé. Il rappelle que la MOP7 a décidé de se diriger vers l’application du barème d’évaluation de l’ONU à partir de la MOP8, et espère que le groupe de travail pourra respecter les engagement pris lors de la MOP7 et éviter de rouvrir la discussion sur cette question. Il laisse la parole aux participants pour commentaire.

5. Le **Royaume Uni** fait part de son soutien au Scénario 3 au minimum, situant sa préférence probablement entre les scénarios 3 et 4.

6. L’**Allemagne** rappelle son soutien de longue date à l’AEWA et comprend parfaitement la position difficile dans laquelle se trouve l’Accord. Néanmoins, l’Allemagne opère sous des contraintes budgétaires et, bien qu’il soit possible de soutenir une augmentation du budget, ce ne sera pas nécessairement conformément à l’un des scénarios présentés, mais plutôt en utilisant une combinaison d’éléments issus de divers scénarios. Il serait utile, comme lors des MOP passées, de disposer d’un scénario de base, prévoyant la poursuite du travail du Secrétariat selon les lignes actuelles, auxquelles s’ajouterait l’augmentation de l’inflation convenue lors de la MOP7, afin que les Parties connaissent la position de départ. À cela pourraient s’ajouter des priorités spécifiques convenues par les Parties, sur la base de négociations, qu’elles souhaitent soutenir. Pour l’Allemagne, une priorité sera de trouver des ressources, si possible par le biais d’économies, pour le poste de Responsable des espèces au Secrétariat.

7. Le **Secrétaire exécutif** confirme qu’il n’est pas nécessaire pour les Parties de choisir l’un des quatre scénarios spécifiques présentés dans le document. Le groupe de travail pourrait demander la rédaction de scénarios alternatifs, et le Secrétariat s’assurerait que les nouveaux calculs correspondants soient rendus disponibles.

8. La **Suisse** est fermement convaincue que le Secrétariat est actuellement en sous-effectif et elle est en mesure de soutenir le Scénario 4, mais est également ouverte à une autre combinaison. La priorité de la Suisse est d’éviter une situation où une quantité importante du temps du Secrétariat doive être consacrée à assurer les ressources nécessaires pour des postes qui ne sont pas encore entièrement financés.

9. La **France** demande des informations supplémentaires concernant l’impact des fluctuations du taux de change au cours de ces quatre dernières années, et demande également des éclaircissements en ce qui concerne l’application par l’AEWA du barème d’évaluation de l’ONU. Pour la France, une priorité budgétaire serait d’assurer le financement de la traduction intégrale de la documentation de la MOP, comme le prévoit le règlement intérieur.

10. Le **Secrétaire exécutif** explique que l’actuel barème d’évaluation de l’ONU 2022-2024 avait été appliqué en utilisant les critères mentionnés dans le document. En ce qui concerne la traduction des documents, il fait remarquer qu’il est beaucoup plus facile d’obtenir des contributions volontaires supplémentaires pour des postes de dépenses tels que la traduction que pour les frais de personnel.

11. La **Finlande** se dit préoccupée par la capacité du Secrétariat et déclare que sa priorité absolue est d’assurer une amélioration de cette situation. La Finlande pourrait soutenir une augmentation globale à un niveau proche du Scénario 3, mais pas avec les éléments exacts actuellement inclus dans ce scénario. Comme pour l’Allemagne, le financement du poste de Responsable des espèces est clairement une priorité pour la Finlande.

12. L’**Ouganda** (vice-président) remercie les Parties qui ont déjà généreusement contribué aux efforts de conservation des oiseaux d’eau migrateurs. Les déclarations faites jusqu’à présent montrent clairement que les Parties font toujours preuve de bonne volonté pour continuer à soutenir la cause, malgré une période économique difficile. La capacité des Parties africaines à apporter une contribution financière est assez limitée, pourtant, leur participation active à la mise en œuvre de l’Accord est essentielle. Il semble que l’on se dirige grosso-modo vers le niveau du Scénario 3, que la région africaine apprécie énormément, mais il y a aussi des indications selon lesquelles les spécificités contenues dans ce scénario devraient être adaptées. Il est nécessaire de discuter et de trouver une solution pratique. Il semble que le Scénario 1 ne puisse pas apporter le changement que mérite l’Accord et que son retrait peut donc être envisagé. L’accent devrait être mis sur une proposition tournée vers l’avenir.

13. La **Norvège** remercie le Secrétariat pour son travail acharné et ses efforts dans la mise en œuvre de l’Accord. Le Scénario 1 est intenable et le Scénario 2 est considéré comme un minimum. En termes de priorité, la Norvège considère que l’augmentation de la capacité du Secrétariat est importante, mais qu’il y a de la place pour de la flexibilité.

14. L’**Italie** remercie le Secrétariat pour la présentation des quatre scénarios et indique qu’elle est prête à envisager des augmentations limitées du Scénario 1, mais que celles-ci devraient être liées exclusivement à des activités spécifiques. L’Italie suggère donc de commencer les négociations sur la base du Scénario 1, en ajoutant progressivement les priorités identifiées par les Parties.

15. Le **Président** rappelle que le Scénario 1 représente une réduction en termes réels, de sorte que l’ajout d’activités au Scénario 1 ne ferait que déplacer le budget vers la parité dans la situation actuelle. L’AEWA pourrait ne pas progresser beaucoup dans une telle situation. Néanmoins, il semble que les participants montrent une inclination pour la mise en place d’un budget de base auquel des éléments spécifiques pourraient être ajoutés.

16. **Les Pays-Bas** voient la nécessité d’une augmentation pour du soutien au travail du Secrétariat et conviennent que les discussions devraient se dérouler à partir d’une base de référence donnée. Toutefois, cette base de référence devrait probablement être le Scénario 2, sans quoi l’AEWA régresserait. Les Pays-Bas pourraient envisager de soutenir une augmentation autour du niveau du Scénario 3.

17. Le **Secrétaire exécutif** résume les impacts du travail du Secrétariat dans le cadre du Scénario 1 proposé. Il s’agit notamment d’une réduction de deux-tiers du budget réservé aux voyages, d’une réduction importante des services Internet, et d’une réduction du budget réservé aux traductions. Les lignes budgétaires pour la MOP9 et pour les réunions du TC seraient fixées à zéro. Tandis que l’Accord pourrait fonctionner avec des réunions virtuelles du StC, la nature des questions traitées par le TC est telle qu’une ou deux réunions en présentiel sont nécessaires au cours de chaque période triennale.

18. La **Suède** soutient l’intervention des Pays-Bas et accueille favorablement les informations supplémentaires fournies par le Secrétaire exécutif à propos des implications du Scénario 1. La Suède se déclare favorable à l’idée de commencer par une base de référence fondée sur le Scénario 2, avec la possibilité d’aller jusqu’au Scénario 3, et met en garde les Parties contre une micro-gestion du Secrétariat.

19. Le **Danemark** juge nécessaire de reconnaître la charge de travail et le sous-financement du Secrétariat. Cela signifie que le Scénario 3 devrait être l’option choisie comme base de référence. Le Danemark est ouvert à la discussion concernant le Scénario 2, mais soutient pleinement le Scénario 4. Les Parties doivent tenir compte de leurs décisions passées ; des ressources sont nécessaires pour la mise en œuvre – sinon, ces décisions n’existent que sur papier.

20. L’**Afrique du Sud** est favorable à un Secrétariat pleinement opérationnel, mais n’est pas favorable au soutien du Scénario 4 dans son intégralité. Les Parties devraient se concentrer sur la meilleure façon de réaliser leurs priorités ; pour l’Afrique du Sud, l’une d’entre elles serait le financement intégral du poste de Coordinateur de l’Initiative africaine.

21. La **Belgique** estime que le budget principal devrait financer le travail de base. Les revalorisations du personnel P du Secrétariat ont déjà été au cœur des discussions de la MOP7. Si le PNUE recommande ce genre de revalorisation, les estimant nécessaires pour se conformer aux règles de l’ONU, la Belgique pourrait soutenir ces revalorisations.

22. La **France** est préoccupée par l’un des principes budgétaires énoncés par le Secrétaire exécutif durant la séance plénière, à savoir que la contribution annuelle d’aucune Partie ne devait diminuer. Il est difficile de concevoir comment cela pourrait être possible. La France est favorable à une base de référence fondée sur le Scénario 1 ou le Scénario 1+ (comprenant uniquement un ajustement à l’inflation).

23. En réponse aux questions de la France et de l’Allemagne, le **Secrétaire exécutif** fournit des informations supplémentaires sur la manière dont les ajustements au coût de la vie ont été appliqués aux scénarios budgétisés pour chaque année de la prochaine période triennale. Il rappelle que lors des discussions qui ont eu lieu lors de la MOP7, il a été décidé de fixer un critère de « non diminution des contributions » et d’utiliser les économies résultantes pour éviter des augmentations trop importantes pour les Parties.

24. La **République tchèque** fait part de son soutien général aux positions exprimées par la Suisse, la Finlande, la Suède et les Pays-Bas, et fait remarquer l’écart entre le budget et le niveau d’ambition des Parties. La République tchèque soutient donc une augmentation budgétaire, jusqu’à un niveau approchant le Scénario 3.

25. Le **Président** estime qu’il y a eu une certaine confusion autour de ce qui semble être des coûts de personnel supplémentaires dans le cadre du Scénario 2. Plutôt que de choisir d’augmenter les salaires du personnel P, ce personnel a été maintenu au même niveau que les années précédentes, les augmentations étant à la place attribuées à un personnel à mi-temps plus jeune. Les coûts salariaux généraux n’ont pas changé, il s’agit simplement de savoir précisément à quoi les ressources pour le temps du personnel ont été allouées.

26. La **France** fait observer que même dans le cadre du Scénario 1, ses contributions augmenteraient.

27. Se référant au document AEWA/MOP8.39 Corr. 1 annexe 1, le **Secrétaire exécutif** fait remarquer que pour la France, les contributions étaient les mêmes pour la MOP7 et pour le Scénario 1 proposé pour la MOP8.

28. Le **Président** rappelle qu’il s’agit d’une conséquence de la décision prise par la MOP7 de se diriger vers l’application du barème d’évaluation de l’ONU. Ce dernier est basé sur la capacité de paiement et pourrait donc signifier une augmentation pour certaines Parties, quel que soit le scénario budgétaire.

29. Le **Secrétaire exécutif** fournit des éclaircissements sur la façon dont le barème de l’ONU a été appliqué dans le contexte de l’AEWA, conformément à la décision prise lors de la MOP7, et s’engage à fournir des informations supplémentaires en réponse aux préoccupations spécifiques soulevées par la France. Il rappelle que les Parties africaines se sont engagées à respecter un seuil minimum de 2 000 EUR pour les contributions nationales, en signe important de solidarité avec les objectifs de l’Accord.

30. L’**Allemagne** suggère qu’il serait utile de travailler sur une base de référence commune absolue, représentant les exigences légales de base, un incrément de 2% par an, plus un montant minimum requis pour l’organisation de la MOP9. La « liste de souhaits » relatives aux priorités des Parties pourrait ensuite être ajoutée à cette base de référence. L’Allemagne suggère en outre une augmentation non-linéaire au cours de la période triennale, telle que décidée lors de la MOP7, par laquelle l’augmentation globale pour 2018-2021 a été fixée à 30%, 33% et 37% au cours de la période triennale

31. Le **Secrétaire exécutif** s’engage à préparer une série de nouveaux scénarios budgétaires en temps opportun pour que le groupe de travail puisse les examiner le 28 septembre. Ceux-ci devraient montrer clairement les coûts pour chaque Partie (a) des composantes de base suggérées par l’Allemagne, (b) les coûts supplémentaires qui seraient entraînés par la nomination d’un Responsable des espèces P3, (c) les coûts supplémentaires qui seraient entraînés par la nomination d’un Responsable des espèces P2 et (d) les couts supplémentaires occasionnés par la nomination d’un Coordinateur de l’Initiative africaine à temps plein. Les scénarios révisés n’incluraient pas les postes de Responsable de la conformité et d’Agent de soutien du TC, prévus dans l’actuel Scénario 4.

32. Le **Royaume Uni** estime que la base de référence devrait s’appuyer sur la reconnaissance par la MOP7 que le personnel du Secrétariat de l’AEWA a été sous-payé selon les règles du PNUE. Il n’est pas juste d’attendre de ces personnes qu’elles effectuent un travail à un niveau plus élevé, sans être payées en conséquence pendant trois années supplémentaires.

33. Le **Secrétaire exécutif** fait remarquer que le Scénario budgétaire 3 propose une revalorisation de l’ensemble du personnel P. Cela pourrait peut-être se faire en deux étapes.

34. La **France** indique qu’elle est prête à entamer la discussion sur la base de l’actuel Scénario 2. Les priorités de la France sont le financement intégral du poste de Coordinateur de l’Initiative africaine et de la traduction des documents.

35. L’**Allemagne** comprend qu’il y a un bon argument à faire valoir pour la revalorisation des postes P, conformément aux règles du PNUE, mais il faut également prendre en compte que cela pourrait empêcher la création de nouveaux postes. L’Allemagne préfère une base de référence qui traite de la revalorisation comme un ajout, faisant remarquer que l’AEWA doit être considéré dans le contexte de la Famille CMS au sens large.

36. La **Commission européenne** demande des éclaircissements sur la raison pour laquelle certains nouveaux postes proposés ont été classés au niveau P2 et d’autres au niveau P3.

37. Le **Secrétaire exécutif** confirme que cela a été fait sur les conseils du PNUE, après une évaluation initiale du degré d’autonomie et des contacts externes de haut niveau prévus pour chaque poste.

38. Le **Président** conclut cette session du groupe de travail, en remerciant les Parties pour cette discussion vraiment constructive. Il était nécessaire de disposer d’une gamme de scénarios initiaux, pour permettre aux Parties de mesurer les implications des différentes options et aider ainsi les négociations. Toutefois, il est à présent possible d’élaborer des scénarios modifiés, reflétant les préoccupations et les priorités formulées. Le Secrétariat les préparera pour que le groupe de travail les examine lors de sa session du 28 septembre, qui débutera à 09h00.